

Recueil d'offre de stage, d'alternance ou d'emploi

L'Université Jean Monnet, forte de sa pluridisciplinarité, vous offre un fort potentiel humain et ce, dans divers domaines professionnels.

L'adresse <https://stages-emplois.univ-st-etienne.fr> vous permettra de faire une demande d'ouverture de compte avec acceptation d'un accord de partenariat. Après validation de votre demande par notre service, vos identifiants de connexion (login et mot de passe) vous seront transmis par mail.

Dès réception de vos identifiants, vous pourrez saisir et gérer vos offres de stage, d'alternance et/ou d'emploi pour une diffusion à nos étudiants dans leur espace numérique de travail.

N'hésitez pas à [contacter la plate-forme insertion professionnelle](#) de l'Université pour tout renseignement complémentaire

Ouverture de compte :

Bienvenue sur Espace Entreprise

Entreprises, administrations, associations partenaires, diffusez et gérez gratuitement vos offres de stage, d'alternance ou d'emploi à l'attention des étudiants et diplômés de l'Université Jean Monnet - Saint-Etienne.

Vous disposez d'un compte

Login

Mot de passe

[Mot de passe perdu ?](#)

[Accès personnels administratifs](#)

Vous ne disposez pas d'un compte



Renseignez vos coordonnées

Création de compte

Veuillez renseigner les champs suivants pour déterminer si votre établissement est déjà inscrit :

** Champs obligatoires*

Raison sociale *

Type d'établissement *
Numéro Siret

(14 chiffres consécutifs sans espace, Ex. : 12345678912345)

Pays

[Nous contacter](#)

Sur l'écran suivant, lisez attentivement l'accord de partenariat et complétez le formulaire en bas de page. Lorsque vous cliquerez sur le bouton « envoyer » situé en bas de page, vous engagez votre établissement à respecter les articles de l'accord de partenariat

[< Précédent](#)

ACCORD DE PARTENARIAT

Article 1 : Dépôt d'offres

L'université Jean Monnet propose aux entreprises, aux administrations et aux associations de déposer gratuitement leurs offres de stage et de premier emploi sur le portail. La diffusion sera effectuée sur l'Espace numérique de Travail (ENT) des étudiants sous réserve de validation de l'offre par les services de l'université Jean Monnet.

Article 2 : Modalités de recrutement

Conformément à l'article L 1132-1 du Code du travail, l'entreprise, l'administration ou l'association partenaire s'engage à n'écartier aucune personne de sa « procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise en raison de son origine, de son sexe, de ses moeurs, de son orientation ou identité sexuelle, de son âge, de sa situation de famille ou de sa grossesse, de ses caractéristiques génétiques, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son nom de famille ou en raison de son état de santé ou de son handicap ».

Article 3 : Finalité du stage

L'entreprise, l'administration ou l'association partenaire s'engage à respecter la "[Charte des stages étudiants en entreprise](#)" du 26 avril 2006 (Annexe 1 du Guide des stages des étudiants en entreprise).

«Le stage permet la mise en œuvre de connaissances théoriques dans un cadre professionnel et donne à l'étudiant une expérience du monde de l'entreprise et de ses métiers. Dans cette perspective, il est fondamental de rappeler que les stages ont une finalité pédagogique, ce qui signifie qu'il ne peut y avoir de stage hors parcours pédagogique. En aucun cas un stage ne peut être considéré comme un emploi.»

«La finalité du stage s'inscrit dans un projet pédagogique».

«La convention précise les engagements et les responsabilités de l'établissement d'enseignement, de l'entreprise et de l'étudiant».

Article 4 : Gratification

Selon la loi Cherpion n°2011-893 du 28 juillet 2011 (JO du 29/07) la gratification est :

- **Facultative** pour les stages d'une durée inférieure ou égale à deux mois.
- **Obligatoire** pour les stages d'une durée supérieure à deux mois, consécutifs ou non, au cours d'une même année universitaire.

À titre indicatif, la gratification pour l'année 2012 correspond à 436,05 euros par mois.

Article 5 : Durée de stage

La durée d'un stage est spécifique à une formation déterminée. «La durée du ou des stages effectués par un même stagiaire dans une même entreprise **ne peut excéder 6 mois par année d'enseignement**» prolongation incluse cf loi du 28 juillet 2011.

Article 6 : Offre de premier emploi

L'entreprise, l'administration ou l'association partenaire s'engage à diffuser des offres de premier emploi qui répondent aux critères suivants :

- L'expérience demandée ne doit pas excéder une année. Cette expérience peut être constituée par un stage.
- L'offre de premier emploi est nécessairement en lien avec une des formations de l'université Jean Monnet
- L'offre de premier emploi ne doit pas concerner une vacation estivale sans lien avec le parcours d'étude de l'étudiant, car l'objectif du premier emploi est de favoriser l'insertion professionnelle d'un jeune diplômé en lui permettant de mettre en œuvre ses compétences acquises à l'université.

Pour tout renseignement complémentaire concernant les stages prévus dans les formations de l'université Jean Monnet, consultez [le guide des stages version 2012-2013](#). Vous y trouverez les durées et périodes de stage, des exemples de missions ainsi que les champs de compétence associés.

Si les coordonnées de votre établissement sont pré-remplies, veuillez compléter uniquement les coordonnées du contact en bas de page.

En validant le formulaire ci-dessous, vous engagez votre établissement à respecter les articles de l'accord de partenariat.

* Champs obligatoires

Raison sociale *

GREGER

Groupe

Effectif *

Code APE * (Sous cette forme 01.10Z)

Activité principale

B *I* U ABC ↺ ↻ 📌 ☰ ☰

Numéro Siret

Type d'établissement *

Association ▼

Adresse :

Voie *

Bâtiment/Résidence/Z.I.


Libellé Cedex ou Localité de destination

Code postal *

Commune *

▼

Pays *

 FRANCE ▼

Adresse mail (Sous cette forme *adresse@domain.fr*)

Site Internet (Sous cette forme *http://siteinternet.fr/...*)

Téléphone *

Fax

Création de compte



Votre demande a bien été enregistrée, vous allez bientôt recevoir par mail vos identifiants pour vous connecter et déposer vos offres de stages et/ou d'emplois.

[Retour à l'accueil](#)

 [Nous contacter](#)